



RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE PREMIER TRIMESTRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
SECTEURS D'ACTIVITÉS	2
FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2023	3
MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS	4
ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS	5
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	9
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	12
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	15

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Groupe TVA inc. (« Groupe TVA », « TVA » ou la « Société »), filiale de Québecor Média inc. (« QMI » ou la « société mère »), est une entreprise de communication qui œuvre dans quatre secteurs d'activités : la Télédiffusion, les Services cinématographiques et audiovisuels, les Magazines ainsi que la Production et la distribution. En Télédiffusion, la Société est active en création, en diffusion et en production d'émissions de divertissement, de sports, d'information et d'affaires publiques ainsi qu'en production commerciale. Elle exploite le plus important réseau privé de télévision de langue française en Amérique du Nord, en plus d'exploiter neuf services spécialisés. Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels offre des services de location de studios, de mobiles et d'équipements ainsi que des services de postproduction. Dans le secteur Magazines, Groupe TVA publie de nombreux titres, ce qui en fait le plus important éditeur de magazines au Québec. Le secteur Production et distribution se spécialise dans la production et la distribution d'émissions de télévision destinées au marché mondial. Les actions classe B de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole TVA.B.

Le présent rapport de gestion intermédiaire couvre les principales activités du premier trimestre 2024 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Les états financiers consolidés résumés de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 31 mars 2024 et 2023 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») dont, en particulier, conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, de même qu'avec les états financiers consolidés résumés au 31 mars 2024. Tous les montants sont en dollars canadiens.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les activités de la Société se composent des secteurs suivants :

- **Le secteur Télédiffusion** inclut les activités du Réseau TVA, des services spécialisés, la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques télévisuelles ainsi que les activités de production commerciale et d'édition sur mesure notamment par l'entremise de sa filiale Communications Qolab inc. (« **Qolab** »).
- **Le secteur Services cinématographiques et audiovisuels** (« **MELS** »), par le biais des filiales Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. et MELS Doublage inc., inclut les activités de services de location de studios, de mobiles et d'équipements, les activités de doublage et de vidéodescription (« **services d'accessibilité média** ») ainsi que les services de postproduction et de production virtuelle.
- **Le secteur Magazines**, par l'entremise de sa filiale TVA Publications inc., comprend les activités d'édition de magazines dans des domaines variés incluant les arts, le spectacle, la télévision, la mode et la décoration ainsi que la commercialisation de produits numériques associés aux différentes marques liées aux magazines.
- **Le secteur Production et distribution**, par l'entremise des sociétés du groupe Incendo (« **Incendo** ») et de la division TVA Films, inclut les activités de production et de distribution d'émissions de télévision, de films et de téléseries destinés au marché mondial.

FAITS SAILLANTS DEPUIS LA FIN DE L'EXERCICE 2023

- M. Jean-Marc Léger, qui siège au conseil d'administration de la Société depuis 2007, a annoncé qu'il quitterait son poste d'administrateur à la fin de son mandat.
- Le 11 avril 2024, la Société a conclu le renouvellement de chacune des deux conventions collectives régissant ses employés syndiqués, soit l'unité de Montréal ainsi que l'unité de Québec et des antennes régionales. Celles-ci permettront à la Société d'aller de l'avant avec son plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023.
- Le 9 avril 2024, la chaîne « MOI ET CIE » est devenue la chaîne « TÉMOIN », la destination 100 % crimes et scandales.
- Le 28 mars 2024, la Société a procédé à la vente à la société mère de son immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$.
- Le 11 janvier 2024, la chaîne « Yoopa » a été remplacée par une version télévisuelle de QUB radio.
- Le 10 janvier 2024, MELS a annoncé la nomination de Jean-Philippe Normandeau à titre de vice-président, studios et développement international de MELS. En parallèle de cette nomination, il maintient ses fonctions de chef de l'exploitation chez Incendo.

MESURES NON NORMALISÉES EN VERTU DES IFRS

Pour évaluer son rendement financier, la Société utilise certaines mesures qui ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, les mesures financières qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net (la perte nette) conformément aux IFRS, comme le bénéfice net (la perte nette) avant l'amortissement, les charges financières (revenus financiers), les frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres, les impôts sur le bénéfice (recouvrement d'impôts) et la part du bénéfice dans les entreprises associées. Le BAIIA ajusté, tel que défini ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer d'autres outils d'évaluation du rendement financier ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer tant les résultats consolidés de la Société que les résultats des secteurs d'activités qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels, y compris toute charge de dépréciation d'actifs, ainsi que le coût associé à des mesures ponctuelles de restructuration, et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses différents secteurs d'activités. En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément important des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 1 présente le rapprochement du BAIIA ajusté négatif avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés de la Société.

Tableau 1

Rapprochement du BAIIA ajusté négatif présenté dans ce rapport avec la perte nette divulguée aux états financiers consolidés résumés (en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté :		
Télédiffusion	(21 259) \$	(22 806) \$
Services cinématographiques et audiovisuels	2 605	(555)
Magazines	(319)	(367)
Production et distribution	(370)	(355)
Éléments intersectoriels	42	106
	(19 301)	(23 977)
Amortissement	6 210	7 182
Charges financières (revenus financiers)	1 238	(118)
Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres	(1 892)	902
Recouvrement d'impôts	(6 676)	(8 319)
Part du bénéfice dans les entreprises associées	(278)	(91)
Perte nette	(17 903) \$	(23 533) \$

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 129 161 000 \$, en baisse de 6 942 000 \$ (-5,1 %).

- Diminution dans les secteurs Télédiffusion (8 347 000 \$ ou -7,2 % des revenus du secteur), Magazines (1 028 000 \$ ou -11,9 %) ainsi que Production et distribution (465 000 \$ ou -19,9 %).
- Augmentation dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (1 978 000 \$ ou 13,9 %).

BAIIA ajusté négatif de 19 301 000 \$, soit un écart favorable de 4 676 000 \$ (19,5 %).

- Écart favorable dans les secteurs Services cinématographiques et audiovisuels (3 160 000 \$), Télédiffusion (1 547 000 \$ ou 6,8 %) ainsi que Magazines (48 000 \$ ou 13,1 %).
- Léger écart défavorable dans le secteur Production et distribution (15 000 \$ ou -4,2 %).

Perte nette attribuable aux actionnaires de 17 903 000 \$ (-0,41 \$ par action de base) pour le premier trimestre de 2024, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de 23 533 000 \$ (-0,54 \$ par action de base) pour la même période de 2023. Cet écart favorable de 5 630 000 \$ (0,13 \$ par action de base) s'explique essentiellement par :

- l'écart favorable de 4 676 000 \$ au niveau du BAIIA ajusté négatif; et
- l'écart favorable de 2 794 000 \$ au niveau des frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres;

partiellement contrebalancés par :

- l'écart défavorable de 1 643 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts.

Charge d'amortissement de 6 210 000 \$, soit une baisse de 972 000 \$ qui s'explique essentiellement par la baisse de la charge d'amortissement associée à des actifs incorporels, à des équipements techniques ainsi qu'à des équipements destinés à la location complètement amortis.

Charges financières de 1 238 000 \$, soit un écart défavorable de 1 356 000 \$ découlant principalement d'un écart défavorable au niveau des intérêts sur la dette lié essentiellement à un niveau d'endettement moyen plus élevé, contrebalancé en partie par la comptabilisation d'un gain de change au cours du premier trimestre 2024 alors qu'une perte de change avait été comptabilisée au cours de la période correspondante de 2023.

Frais de rationalisation des activités d'exploitation et autres de -1 892 000 \$ pour le premier trimestre de 2024 comparativement à 902 000 \$ pour la période correspondante de 2023, soit un écart favorable de 2 794 000 \$.

- Le 28 mars 2024, la Société a conclu la vente à sa société mère d'un immeuble situé à Saguenay pour un produit de disposition de 2 600 000 \$. Cette transaction a entraîné un gain sur disposition de 2 309 000 \$ comptabilisé au cours du premier trimestre 2024.
- Au cours du premier trimestre 2024, la Société a également enregistré une charge de 417 000 \$ découlant, entre autres, de l'ajustement de la provision en lien avec la réduction de postes et la mise en place de mesures de réduction de coûts liée au plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, dont 303 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 111 000 \$ dans le secteur Magazines ainsi que 3 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels (une charge de 902 000 \$ pour la période correspondante de 2023 dont 585 000 \$ dans le secteur Télédiffusion, 174 000 \$ dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, 111 000 \$ dans le secteur Magazines ainsi que 32 000 \$ dans le secteur Production et distribution).

Recouvrement d'impôts de 6 676 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,9 %) au cours du premier trimestre 2024, comparativement à un recouvrement d'impôts de 8 319 000 \$ (taux d'imposition effectif de 26,0 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 1 643 000 \$ qui s'explique principalement par la diminution de la perte déductible à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Part du bénéfice dans les entreprises associées de 278 000 \$ au premier trimestre 2024, comparativement à 91 000 \$ pour le trimestre correspondant de 2023, soit un écart favorable de 187 000 \$ qui s'explique par l'augmentation des résultats financiers d'une entreprise associée dans le domaine de la télévision.

ANALYSE PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

Télédiffusion

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 107 663 000 \$, soit une diminution de 8 347 000 \$ (-7,2 %), essentiellement attribuable à :

- la baisse de 6,7 % des revenus du Réseau TVA provenant principalement :
 - de la baisse de 7,9 % des revenus publicitaires, malgré une hausse de 3,3 % des revenus numériques; et
 - de la baisse de 46,9 % des revenus liés à la vidéo sur demande (« VSD ») découlant de l'arrêt de la diffusion de la programmation du Réseau TVA en VSD par une entreprise de distribution de radiodiffusion;

contrebalancées en partie par :

- l'augmentation des revenus de contenu;
- la baisse de 5,9 % des revenus des chaînes spécialisées provenant principalement :
 - d'une diminution de 10,6 % des revenus publicitaires, notamment des baisses de 14,8 % pour « TVA Sports », de 7,7 % pour les chaînes de divertissement et de 6,3 % pour les chaînes d'information; et
 - d'une baisse de 3,4 % des revenus d'abonnement, notamment une baisse de 4,7 % pour « TVA Sports »; et
- la baisse de 20,4 % des revenus de Qolab découlant d'un volume d'activités moindre.

Statistiques d'écoute du marché francophone

Tableau 2
Statistiques d'écoute du marché francophone
 (Parts de marché en %)

Premier trimestre 2024 vs Premier trimestre 2023			
	2024	2023	Écart
Chaînes généralistes francophones :			
TVA	24,9	25,7	-0,8
SRC	15,7	15,3	0,4
noovo	6,9	6,6	0,3
	47,5	47,6	-0,1
Chaînes spécialisées et payantes francophones :			
TVA	15,9	15,2	0,7
Bell Média	12,9	13,6	-0,7
Corus	4,2	5,1	-0,9
SRC	5,9	5,9	-
Autres	4,5	3,9	0,6
	43,4	43,7	-0,3
Total chaînes anglophones et autres :	9,1	8,7	0,4
Groupe TVA	40,8	40,9	-0,1

Source : Numeris - Québec franco, 1^{er} janvier au 31 mars, l-d, 2h-2h, t2+.

Pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2024, les parts de marché de Groupe TVA ont diminué de 0,1 part par rapport à la période correspondante de 2023, passant de 40,9 parts à 40,8 parts.

Les parts de marché combinées des chaînes spécialisées de Groupe TVA ont été de 15,9 parts pour le premier trimestre de 2024 comparativement à 15,2 parts pour la même période de 2023, soit une augmentation de 0,7 part. La chaîne « MOI ET CIE » (maintenant « TÉMOIN ») a connu une croissance importante de 0,3 part. Les chaînes « TVA Sports », « ADDIK », et « Évasion » ont connu des augmentations respectives de 0,2, 0,1 et 0,1 part, alors que les chaînes « Zeste » et « Casa » ont connu des diminutions respectives de 0,2 et 0,1 part. La chaîne de nouvelles et d'affaires publiques « LCN » a connu une augmentation significative de 0,3 part par rapport au trimestre correspondant de 2023 et conserve le titre de la chaîne spécialisée la plus écoutée au Québec avec ses 6,5 parts de marché.

Le Réseau TVA demeure en tête des stations généralistes avec ses 24,9 parts de marché, soit plus que les parts de marché réunies de ses deux principaux concurrents généralistes. Le Réseau TVA a diffusé 3 des 5 émissions les plus regardées

au Québec durant le premier trimestre 2024, dont la télé-réalité *Sortez-moi d'ici!* qui s'est hissée en première position avec un auditoire moyen de plus de 1,6 million de téléspectateurs ainsi que *La Voix* qui s'est démarquée avec plus de 1,5 million de téléspectateurs.

BAIIA ajusté négatif de 21 259 000 \$, soit une variation favorable de 1 547 000 \$ (6,8 %), expliquée principalement par :

- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif du Réseau TVA découlant de la baisse de 7,9 % de ses charges d'exploitation, provenant essentiellement d'économies au niveau des coûts de contenu, qui a plus que compensé la baisse de ses revenus telle qu'expliquée ci-dessus; et
- l'amélioration du BAIIA ajusté négatif de « TVA Sports », découlant de la baisse de 8,7 % de ses charges d'exploitation, dont des économies au niveau des coûts de contenu, qui a plus que compensé la baisse de ses revenus telle qu'expliquée ci-dessus;

contrebalancées en partie par :

- la baisse de 32,8 % du BAIIA ajusté des chaînes spécialisées autres que « TVA Sports », attribuable principalement à la baisse de 3,9 % de leurs revenus, combinée à une hausse de 1,3 % de leurs charges d'exploitation; et
- la baisse de 31,1 % du BAIIA ajusté de Qolab.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télédiffusion (exprimés en pourcentage des revenus) sont restés stables à 119,7 % pour les premiers trimestres 2023 et 2024. La baisse des revenus en proportion des revenus totaux du secteur a été compensée par la diminution des charges d'exploitation en proportion des charges totales.

Services cinématographiques et audiovisuels

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 16 250 000 \$, soit une hausse de 1 978 000 \$ (13,9 %), principalement attribuable à :

- la hausse de 128,2 % des revenus générés par les activités de location de studios, de mobiles et d'équipements découlant d'un volume d'activités plus élevé avec la présence de productions d'envergure dans nos studios;

contrebalancée en partie par :

- la diminution de 27,8 % des revenus liés aux activités de postproduction découlant d'un volume d'activités moins élevé;
- la diminution de 18,4 % des revenus provenant des services d'accessibilité média découlant également d'un volume d'activités moins élevé; et
- la baisse des revenus en lien avec la cessation des activités d'effets visuels depuis le 31 mars 2023.

BAIIA ajusté de 2 605 000 \$, soit une variation favorable de 3 160 000 \$, découlant principalement de l'augmentation de la rentabilité des activités de location de studios, de mobiles et d'équipements, expliquée par la hausse du volume d'activités causée par la présence de productions d'envergure, ainsi que de la cessation des services d'effets visuels depuis le 31 mars 2023, services qui généraient des pertes, contrebalancées en partie par la diminution de la rentabilité des activités de postproduction découlant de la baisse du volume d'activités.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Services cinématographiques et audiovisuels (exprimés en pourcentage des revenus) ont

diminué, passant de 103,9 % pour le premier trimestre 2023 à 84,0 % pour le premier trimestre 2024. Cette baisse provient de la combinaison de l'augmentation des revenus et de la diminution des charges d'exploitation du secteur.

Magazines

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 7 619 000 \$, soit une baisse de 1 028 000 \$ (-11,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 18,1 % des revenus en kiosque, principalement pour la catégorie « Artistiques » découlant, entre autres, du retrait de certaines parutions;
- la baisse de 10,7 % des revenus publicitaires; et
- la baisse de 8,8 % des revenus d'abonnement, principalement dans les catégories « Mensuels » et « Artistiques ».

Fonds du Canada pour les périodiques

Le 1^{er} avril 2010, le gouvernement canadien a instauré le FCP qui offre une aide financière aux industries canadiennes des magazines et des journaux non quotidiens afin qu'elles puissent continuer à produire et à diffuser du contenu canadien. En 2020, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé la modernisation de ce fonds avec l'objectif de mettre davantage l'accent sur la création de contenu canadien, un changement prenant effet pour le cycle de subventions débutant le 1^{er} avril 2021 et prévoyant une période de transition de cinq ans, à la fin de laquelle les changements apportés au programme seront tous en vigueur. Compte tenu que l'ancienne méthode d'attribution des subventions était davantage axée sur la diffusion des titres, ce changement a et aura un impact sur le montant d'aide gouvernementale dont bénéficie ce secteur d'activités et provenant de ce programme régulier. L'ensemble de l'aide reliée à ce fonds est entièrement enregistré à titre de revenus et représente 23,1 % des revenus du secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024 (21,8 % pour la période correspondante de 2023).

BAIIA ajusté négatif de 319 000 \$, soit une variation favorable de 48 000 \$ (13,1 %), découlant principalement d'économies de coûts, notamment au niveau des frais d'impression, des coûts liés au personnel, des coûts de contenu ainsi que des frais d'abonnement, qui ont plus que compensé la baisse des revenus, telle qu'expliquée ci-dessus.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Magazines (exprimés en pourcentage des revenus) sont restés stables et représentent 104,2 % pour les premiers trimestres 2023 et 2024. La baisse des revenus en proportion des revenus totaux du secteur a été compensée par la diminution des charges d'exploitation en proportion des charges totales.

Production et distribution

Comparaison des premiers trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1 876 000 \$, soit une diminution de 465 000 \$ (-19,9 %), principalement attribuable à :

- la baisse de 21,9 % des revenus de TVA Films, découlant essentiellement d'un volume d'activités moindre dans la vente de licences pour la télévision; et
- la baisse de 30,6 % des revenus de distribution canadienne alors qu'au premier trimestre de 2023, Incendo avait vendu la troisième saison de la série *Versailles*.

Les activités reliées à la distribution de films produits par Incendo représentent 22,2 % des revenus de ce secteur pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024 alors qu'elles représentaient 18,9 % pour la période correspondante de 2023.

BAIIA ajusté négatif de 370 000 \$, soit une légère variation défavorable de 15 000 \$ (-4,2 %), expliquée principalement par la baisse du BAIIA ajusté généré par TVA Films, découlant notamment de l'augmentation de la

provision pour mauvaises créances, ainsi que par la marge brute totale moins élevée pour Incendo, en lien avec la diminution des revenus, contrebalancées en partie par des économies au niveau de certains frais administratifs d'Incendo, dont au niveau des coûts liés au personnel.

Analyse de la relation coûts/revenus : Les coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Production et distribution (exprimés en pourcentage des revenus) ont augmenté et représentent 119,7 % pour le premier trimestre 2024 contre 115,2 % pour la même période de 2023. Cette hausse s'explique principalement par la baisse plus importante des revenus en proportion des revenus totaux du secteur que la diminution des charges d'exploitation en proportion des charges totales.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Les flux de trésorerie de la Société liés aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement sont résumés dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3
Résumé des flux de trésorerie de la Société
(en milliers de dollars)

	Trois mois terminés les 31 mars	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	817 \$	9 562 \$
Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels	(3 310)	(1 792)
Disposition d'immobilisations	2 600	-
Autres	(524)	(915)
(Augmentation) remboursement de la dette	(417) \$	6 855 \$
	31 mars 2024	31 décembre 2023
Situation à la fin :		
Emprunt bancaire	3 574 \$	176 \$
Dette auprès de la société mère	80 902	83 883
Dette	84 476 \$	84 059 \$

Activités d'exploitation

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en baisse de 8 745 000 \$ pour la période de trois mois terminée le 31 mars 2024 par rapport à la période correspondante de 2023 principalement dû à :

- la variation nette défavorable de 3 414 000 \$ au niveau des actifs et passifs d'exploitation, notamment des écarts défavorables au niveau des droits de contenu à payer et au niveau du contenu audiovisuel, contrebalancés en partie par des écarts favorables au niveau des actifs et passifs d'impôts exigibles, des débiteurs ainsi qu'au niveau des charges payées d'avance; et
- l'écart défavorable de 9 142 000 \$ au niveau du recouvrement d'impôts exigibles;
contrebalancés en partie par :
- l'amélioration de 4 676 000 \$ du BAIIA ajusté négatif.

Fonds de roulement de 103 699 000 \$ au 31 mars 2024 comparativement à un fonds de roulement de 126 321 000 \$ au 31 décembre 2023. Cet écart défavorable de 22 622 000 \$ est principalement attribuable à la baisse des débiteurs et à la hausse des droits de contenu à payer ainsi que des créditeurs, charges à payer et provisions, contrebalancées en partie par la hausse des charges payées d'avance.

Activités d'investissement

Acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels de 3 310 000 \$ pour le premier trimestre de 2024, comparativement à 1 792 000 \$ pour la même période de 2023, soit une hausse de 1 518 000 \$ (84,7 %). Cette hausse s'explique essentiellement par des investissements plus importants en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, notamment au niveau des équipements techniques et d'améliorations locatives.

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 mars 2024, les sorties de fonds en lien avec les immobilisations et actifs incorporels consistaient principalement en des déboursés liés à des projets débutés vers la fin de 2023 et financés par les créditeurs et charges à payer au 31 décembre de cette même année, dont des investissements en lien avec le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023, tels que mentionnés ci-dessus.

Disposition d'immobilisations de 2 600 000 \$ pour le premier trimestre de 2024 découlant de la disposition d'un immeuble situé à Saguenay en faveur de la société mère (aucune au cours de la période correspondante de 2023).

Activités de financement

Dettes auprès de la société mère (excluant les frais de financement reportés) de 81 000 000 \$ au 31 mars 2024, comparativement à 84 000 000 \$ au 31 décembre 2023, soit une baisse de 3 000 000 \$.

Situation financière au 31 mars 2024

Liquidités disponibles nettes de 35 426 000 \$, soit une facilité de crédit renouvelable disponible et inutilisée de 39 000 000 \$, moins un emprunt bancaire de 3 574 000 \$.

Au 31 mars 2024, le capital minimal à rembourser sur la dette auprès de la société mère au cours des prochaines périodes de douze mois se chiffrait comme suit :

Tableau 4

Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Groupe TVA

Périodes de 12 mois terminées les 31 mars

(en milliers de dollars)

2025	- \$
2026	81 000
2027	-
2028	-
2029 et ultérieurement	-
Total	81 000 \$

L'échéance moyenne pondérée de la dette de Groupe TVA était d'environ 1,1 année au 31 mars 2024 (1,4 année au 31 décembre 2023). La dette était constituée en totalité de dette à taux variable au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023.

Le 28 juin 2023, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 120 000 000 \$ venant à échéance le 15 juin 2025, intervenue avec QMI en tant que prêteur. Cette facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Le 28 juin 2023, la Société a également procédé à la clôture d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de 20 000 000 \$, remboursable sur demande. Cette facilité de crédit à demande porte intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement de la Société.

Concurremment, la Société a mis fin le 28 juin 2023 à sa facilité de crédit renouvelable syndiquée de 75 000 000 \$.

Les deux nouvelles facilités de crédit comportent certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type d'ententes.

Au 31 mars 2024, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 2 812 000 \$. À cette même date, une somme de 81 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI. Au 31 décembre 2023, aucune somme n'était prélevée sur la facilité de crédit à demande, alors que des lettres de crédit étaient en circulation pour un montant total de 2 744 000 \$. À cette même date, une somme de 84 000 000 \$ était utilisée sur la facilité de crédit renouvelable auprès de QMI.

En décembre 2021, Investissement Québec a accordé un prêt non garanti et ne portant pas intérêt au montant maximal de 25 000 000 \$ à Mels Studios et Postproduction s.e.n.c. afin d'appuyer la construction d'un quatrième studio de production. Le prêt comporte certaines clauses restrictives ainsi que des représentations et garanties standards pour ce type de prêt. L'entente prévoit le remboursement du prêt par sept versements annuels débutant le 30 septembre 2027. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, aucun montant n'avait été déboursé par Investissement Québec relativement à ce prêt.

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie générés sur une base annuelle par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles externes et auprès de la société mère devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière d'investissement en immobilisations, d'acquisitions d'entreprises, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiements d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires et pour respecter ses engagements et garanties.

Au 31 mars 2024, la Société respectait toutes les conditions relatives à ses facilités de crédit renouvelables.

Analyse du bilan consolidé au 31 mars 2024

Tableau 5

Bilans consolidés de Groupe TVA

Analyse des principales variations entre les 31 mars 2024 et 31 décembre 2023

(en milliers de dollars)

	31 mars 2024	31 décembre 2023	Écart	Principales sources d'explication de l'écart
<u>Actifs</u>				
Débiteurs	136 902 \$	154 065 \$	(17 163) \$	Impact de l'encaissement de certains comptes à recevoir de sociétés sous contrôle commun et de crédits d'impôts ainsi que de la baisse du volume dans certains secteurs d'activités.
Actif au titre des prestations définies	53 328	39 867	13 461	Impact de la comptabilisation d'un gain sur réévaluation des régimes à prestations définies.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 31 mars 2024, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette et les obligations locatives, les paiements pour des contrats d'acquisition de contenu audiovisuel ainsi que des paiements pour les autres engagements contractuels. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 6.

Tableau 6

Obligations contractuelles importantes de Groupe TVA au 31 mars 2024

(en milliers de dollars)

	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dette auprès de la société mère	- \$	81 000 \$	- \$	- \$	81 000 \$
Obligations locatives	1 816	2 970	1 223	1 139	7 148
Paiement d'intérêts ¹	6 853	2 014	167	65	9 099
Droits de contenu	196 648	101 838	5 588	-	304 074
Autres engagements	14 704	8 325	2 604	4 269	29 902
Total	220 021 \$	196 147 \$	9 582 \$	5 473 \$	431 223 \$

¹ Les intérêts sont calculés à partir d'un niveau de dette constant à celui au 31 mars 2024 et incluent les frais de disponibilité sur le crédit renouvelable ainsi que les intérêts sur les obligations locatives.

Opérations conclues entre sociétés apparentées

La Société a conclu les opérations suivantes avec des sociétés apparentées dans le cours normal de ses activités. Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Au cours du premier trimestre 2024, la Société a vendu des espaces publicitaires et du contenu, a enregistré des revenus d'abonnement et a fourni des services de production, de postproduction et autres à des sociétés sous contrôle commun et associées pour un montant global de 29 084 000 \$ (29 651 000 \$ au premier trimestre 2023). La baisse provient principalement d'une diminution des revenus publicitaires, nette d'une augmentation des revenus de production commerciale auprès de sociétés sous contrôle commun.

Pour le premier trimestre de 2024, la Société a constaté des charges liées à des achats de contenu, à des services de télécommunication, des achats d'espaces publicitaires, de services professionnels, des commissions sur ventes et des services de presse provenant de transactions effectuées auprès de sociétés sous contrôle commun et associées pour un total de 35 484 000 \$ (37 685 000 \$ pour le premier trimestre de 2023). La baisse provient principalement d'une diminution des achats de contenu auprès de sociétés associées ainsi que d'une baisse des commissions sur ventes publicitaires auprès de la société mère.

De plus, au cours du premier trimestre 2024, la Société a facturé des honoraires de gestion à des sociétés sous contrôle commun pour un montant de 841 000 \$ (1 467 000 \$ au premier trimestre 2023). La diminution des honoraires de gestion facturés découle du transfert vers la société mère de certains services. Ces honoraires sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

La Société a également assumé des honoraires de gestion de la société mère pour un montant de 2 239 000 \$ pour le premier trimestre de 2024 (1 220 000 \$ pour la période correspondante de 2023) ainsi que des intérêts pour un montant de 1 716 000 \$ sur la facilité de crédit renouvelable garantie (nuls au premier trimestre 2023). L'augmentation des honoraires de gestion assumés découle du transfert de certains services vers la société mère.

Capital-actions

Le tableau 7 présente les données du capital-actions de la Société. De plus, 705 774 options d'achat d'actions classe B de la Société étaient en circulation au 12 avril 2024.

Tableau 7
Capital-actions en circulation au 12 avril 2024
(en actions et en dollars)

	Émises en circulation	Valeur comptable
Actions ordinaires classe A	4 320 000	0,02 \$
Actions classe B	38 885 535	5,33 \$

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers selon les IFRS. Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2024, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes. Par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société ou sur Internet à www.sedarplus.ca et www.groupetva.ca.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques peuvent constituer des énoncés prospectifs assujétiés à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre à », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire » ou la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou toute terminologie similaire. Au nombre des facteurs pouvant entraîner un écart entre les résultats réels et les attentes actuelles figure la possibilité que le plan de réorganisation annoncé le 2 novembre 2023 ne soit pas effectué dans les délais prévus ou du tout, la possibilité que la Société soit incapable de réaliser les avantages anticipés du plan de réorganisation dans les délais prévus ou du tout, la possibilité que des responsabilités ou des coûts potentiels non connus soient associés au plan de réorganisation, la possibilité que la Société soit incapable de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires, la saisonnalité, les risques d'exploitation (y compris les mesures relatives à l'établissement des prix prises par des concurrents et les risques liés à la perte de clients clés dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels ainsi que dans le secteur Production et distribution), les risques liés aux coûts de contenu de la programmation et de production, le risque de crédit, les risques associés à la réglementation gouvernementale, les risques associés à l'aide gouvernementale, aux effets de la conjoncture économique et de la fragmentation du paysage médiatique, les risques liés à la capacité d'adaptation de la Société face à l'évolution technologique rapide et aux nouvelles formes de diffusion ou de stockage, les risques liés aux relations de travail ainsi que les risques liés aux urgences en matière de santé publique, et toute mesure d'urgence mise en œuvre par le gouvernement.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs

mentionnés ci-dessus, qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs, n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous reporter aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à www.sedarplus.ca et www.groupepva.ca, y compris, en particulier, la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 6 mai 2024 et sont sous réserve des changements pouvant survenir après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables le requièrent.

Montréal (Québec)

Le 6 mai 2024

Tableau 8
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en milliers de dollars sauf les montants relatifs aux données par action)

	2024		2023					
	31 mars		31 déc.	30 sept.	30 juin			
Exploitation								
Revenus	129 161	\$	151 714	\$	118 620	\$	138 760	\$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(19 301)	\$	5 904	\$	16 485	\$	(3 843)	\$
Perte nette attribuable aux actionnaires	(17 903)	\$	(15 872)	\$	(639)	\$	(7 847)	\$
Données par action de base et diluées								
Résultat par action de base et dilué	(0,41)	\$	(0,37)	\$	(0,01)	\$	(0,18)	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation et diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 206		43 206	
	2023		2022					
	31 mars		31 déc.		30 sept.		30 juin	
Exploitation								
Revenus	136 103	\$	171 924	\$	130 519	\$	147 469	\$
(BAIIA ajusté négatif) BAIIA ajusté	(23 977)	\$	7 676	\$	18 195	\$	3 235	\$
(Perte) bénéfice net(te) attribuable aux actionnaires	(23 533)	\$	(264)	\$	7 623	\$	(3 212)	\$
Données par action de base et diluées								
Résultat par action de base et dilué	(0,54)	\$	(0,01)	\$	0,18	\$	(0,07)	\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)	43 206		43 206		43 206		43 206	
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en milliers)	43 206		43 206		43 308		43 206	

- Les secteurs d'activités de la Société subissent les effets du caractère saisonnier de certaines de leurs activités causés, entre autres, par les variations saisonnières des revenus publicitaires, les habitudes de visionnement, de lecture et d'écoute du public, les besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux, la demande de contenu de la part des télédiffuseurs mondiaux et les calendriers de livraison afférents. Puisque la Société dépend des ventes de publicité pour une portion importante de ses revenus, ses résultats d'exploitation sont aussi sensibles aux conditions économiques qui prévalent, y compris les changements dans les conditions économiques locales, régionales et nationales, en outre parce qu'ils peuvent affecter les dépenses de publicité.
- Dans le secteur Télédiffusion, les charges d'exploitation varient principalement en fonction des coûts de programmation qui sont directement reliés aux stratégies de programmation et à la diffusion des événements sportifs en direct, alors que dans le secteur Services cinématographiques et audiovisuels, les charges d'exploitation varient en fonction des besoins en services de production des producteurs internationaux et locaux. Dans le secteur Magazines, les charges d'exploitation varient en fonction des sorties de magazines qui peuvent varier d'un trimestre à l'autre alors que dans le secteur Production et distribution, les charges d'exploitation varient en fonction des calendriers de livraison ainsi que des revenus estimatifs futurs.

Par conséquent, les BAIIA ajustés des périodes intermédiaires peuvent varier d'un trimestre à l'autre.